



**Lycée Polyvalent
Thibaut de Champagne**



3 Rue du Collège
77160 PROVINS

Mèl :
ce.0770942f@ac-creteil.fr

Tél :
01.64.00.33.33

Fax :
01.64.00.45.37

Site internet :
lyceethibautdechampagne.com

Mardi 22 janvier 2019

Madame, Monsieur,

Comme vous l'avez appris, un Arrêté Préfectoral du 22 janvier a été pris pour anticiper les ramassages scolaires à partir de 13 heures aujourd'hui.

Les société de bus nous ayant informé que les ramassages scolaires se feraient à partir de 15H (Procars et cars Moreau), j'ai pris la décision de suspendre les cours à 14H30 pour permettre aux élèves de se rendre sur la gare routière afin que chacun (e) puisse rejoindre son domicile.
Les personnels de l'établissement ont également été autorisés à partir à 15H.

Beaucoup de familles téléphonent au lycée pour connaître la situation du mercredi 23 janvier 2019.

C'est la préfecture de Seine et Marne qui prend les arrêtés en ce qui concerne les alertes météo et les transports scolaires.

A l'heure actuelle, on peut lire sur le site de la préfecture que l'alerte météo orange pour neige et verglas est maintenue pour la Seine et Marne jusqu'à 7 heures mercredi 23 janvier 2019.

Si les transports scolaires sont interdits par la préfecture, il faut bien comprendre que c'est en raison de la dangerosité des routes. Dans ce cas, plus de 800 élèves de l'établissement ne peuvent venir au lycée.

Si les routes sont dangereuses, il ne sert à rien prendre la voiture pour amener votre enfant coûte que coûte et prendre des risques inconsidérés d'autant que les cours initialement prévus seront forcément reportés. Par contre le lycée reste ouvert pour les élèves qui s'y présenteraient ou pour la restauration.

Pour savoir, donc, demain si il y aura des transports scolaires, donc cours ou non, il convient de suivre régulièrement les informations préfectorales. Dès que nous en saurons plus, nous mettrons de notre côté des renseignements sur Pronote et le site de l'établissement.

Je vous remercie de votre compréhension.

Le Proviseur

Eric Mansencal

